

Alstom en France obtient la certification ISO 45 001 pour son système de gestion de la Santé et de la Sécurité au Travail

- La certification ISO 45 001 valide les efforts d'Alstom autour de la prévention des risques
- AFNOR souligne la forte volonté de la direction d'Alstom en France d'inculquer une culture de la santé et sécurité au sein de l'entreprise
- L'audit salue des procédures adaptées à la maîtrise des risques et à la conformité des réglementations applicables en matière de santé et sécurité.

30 avril 2024 – Alstom, leader mondial de la mobilité durable et intelligente, a obtenu la certification ISO 45 001 attribuée par AFNOR¹ à la suite d'un programme d'audit de ses sites en France, ce qui confirme l'engagement d'Alstom à préserver la santé et la sécurité de ses salariés en créant des conditions de travail saines.

La norme ISO 45 001 est une norme internationale sur la gestion de la santé et de la sécurité au travail. Elle reconnaît l'organisation, les processus santé et sécurité mis en place et les actions engagées en faveur de la prévention des risques.

« Nous sommes très fiers de recevoir cette certification. Elle témoigne de notre engagement en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité de nos salariés et sous-traitants et de l'efficacité de notre système de management dont la mise en œuvre est assurée par notre Département EHS (santé, sécurité, environnement) », a déclaré Jean-Baptiste Eyméoud, Président d'Alstom France.

Identifier les risques pour mieux les maîtriser

L'audit a porté sur les facteurs internes et externes qui affectent la capacité de l'entreprise à gérer les risques mais aussi la planification, la mise en œuvre, l'évaluation, la surveillance et l'amélioration continue de son système de gestion de la santé et sécurité au travail, ainsi que les processus pour l'identification des risques et la mise en place des contrôles pour les réduire ou les éliminer.

Les points forts soulevés par AFNOR sont la forte implication du management pour inculquer une culture de la santé et sécurité au sein de l'entreprise, des procédures adaptées à la maîtrise des risques et à la conformité des réglementations applicables en matière de santé et sécurité.

Alstom™ est une marque protégée du groupe Alstom.

¹ Association française de normalisation

**À propos
d'Alstom**

Alstom contribue par ses engagements à un futur décarboné, en développant et favorisant des solutions de mobilité durables et innovantes appréciées des passagers.

Qu'il s'agisse de trains à grande vitesse, de métros, de monorails, de trams, de systèmes intégrés, de services sur mesure, d'infrastructures, de solutions de signalisation ou de mobilité numérique, Alstom offre à ses divers clients le portefeuille le plus large du secteur. Présent dans 63 pays et fort de plus de 80 000 employés de 175 nationalités, le Groupe concentre son expertise en matière de conception, d'innovation et de gestion de projet là où les solutions de mobilité sont les plus nécessaires. Coté en France, Alstom a réalisé un chiffre d'affaires de 16,5 milliards d'euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023.

Ses quelque 12 500 employés en France sont détenteurs d'un savoir-faire destiné à servir les clients français et internationaux. Environ 30 000 emplois sont générés en France auprès de ses 4 500 fournisseurs français.

Connectez-vous sur www.alstom.com pour plus d'informations.

Contacts

Presse :

Philippe MOLITOR – Tél. +33 (0)7 76 00 97 79

philippe.molitor@alstomgroup.com